

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 2-260-1918 promulguant la loi relative à l'appel sous les s drapeaux de la classe 1919.

n° 2-260-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 juin 1918

Numéro JO
n° 260 du 30/06/1918

Date du numéro
30 juin 1918

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la loi du 29 mars 1918 relative à l'appel sous les drapeaux de la classe 1919

Vu le câblogramme ministériel du 5 avril 1918 prescrivant la promulgation de la loi précitée ;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Est promulguée dans la Colonie, pour y être exécutée selon ses forme et teneur, la loi du 29 mars 1918, relative à l'appel sous les drapeaux de la classe 1919. Art. 2.— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué pour exécution, affiché et publié partout où besoin sera.

GEFFRIAUD.